

---



---

 DV PAYS DE CHAMPAGNE.]

LA Champagne est dictée de l'estédué du País, & vient du latin *Campus & Campestris*.

La Champagne & Brie est vn mesme país, moitié Belgique & moitié Celtique ; ayant pour limites la Lorraine & país Barrois au leuant: la France & terroir Hurepois au couchant (duquel la Seine les separe) la Bourgogne au midi : & au Septentrion la Picardie, qui est le vray & naturel siege des anciens Belges.

Les villes principales de la Châpagne Belgique s'ont Rheims qui est la Cité capitale & Metropolitaine (de laquelle nous parlerons ci apres) Claye, Gandelu, Chasteau-Tierry, Dormât,  
Es.

limi-  
tes de  
Châ-  
paig.

Espernay, Chaalons, Lagny, S. Menchou.

*ville  
de la  
Châ-  
paig.  
Celti-  
que.*

Les villes de la Champagne Celtique plus remarquables s'ont Nogent, Mery, Troyes, Barsur Seine, Mussy Leuesque, Donsenay, Vaudœure, Barsur Aube, Ponts sur Seine, S. Florentin, & Eruille Chastel, Fouville, Sedane Rebel; Côme aussi est le Bassigni, & ce traict du païs de Viçtry le Parthois, qui separe le Barrois de la Châpaigne, & la France d'avec la Lorraine.

La Brie est vne colonie de Normands, qui se vindrent habituer en ceste Region, laquelle estoit fort despeuplee par les longues guerres: d'où ils sont encor appelez en quelques lieux de France Normands Barrois.

La Brie est boscageuse, neantmoins fort fertile, & propre au labourage, comme est aussi la  
Cham-

Champagne, ayant le Ciel fe-  
rain, l'air doux & temperé; les  
riuieres grandes, bonnes & fer-  
tiles, le peuple soigneux, vigilãt  
& bõ mesnager, la noblesse gail-  
larde, courtoise, vaillante & en  
grand nombre; toutesfois ils  
sont vn peu opiniaftres.

Cepais à iadis porté tiltre de  
Duché & de Comté: dont les  
Comtes estoit ceux qui com-  
mandoint sur la ville de Troyes,  
la fondation de laquelle est telle  
qu'il ensuit.

---

DE LA VILLE DE TROYES  
*en champaigne.*

**L**A ville de Troyes, diète en  
Latin *Trece*, n'est du bastimēt  
des Troyens, mais des anciens  
Gaulois.

Ceste ville est situee sur la Sei-  
ne, ayant le terroir gras & fertile.

La ju

*Tro*  
*yes sie*  
*ge pre*  
*fidial*

La iurisdiction de Troyes est de grande estendue. Il y a siege Presidial, avec les Conseillers, Iuges, & autres gents du Roy, auquel siege des Presidiaux, ressortissent le siege dudict Troyes, la conseruation des foires de Brie & Champagne, les sieges de Bar sur Seine, Mussy l'Euvesque, la Ferté sur Aube, Nogent, Pont sur Seine, Erville Chastel, & S. Florentin, villes sises en la Châpaigne.

*conci-*  
*le à*  
*Tro*  
*yes.*

Vn cōcile a esté tenu à Troyes par le Pape Iean 8. & y fut Louys Begue couronné par le susdict Pape.

Ceste ville fut iadis ruïnee par les Huns, & depuis par les Normans.

L'eglise Cathedrale de ce lieu est des plus anciennes de Gaule, dediee à S. Estienne. Le premier pasteur fut S. Amator, ou Amadour,

dour, qui viuoit du temps des Apostres.

Le païs de Basigny est vni au Comté de Champagne, ayant le païs Barrois au Sepentrion, la Franche Comté de Bourgoigne au midi, la Lorraine au leuant, & la Champagne au ponent.

*Du  
pays  
de  
Bas-  
igny  
& ses  
limi-  
tes.*

---

DE LA VILLE DE CHAV-  
mont Capitale du Basigny.

**C**ESTE ville est situee sur vn rocher; laquelle anciennement n'estoit qu'un Bourg iufques en l'ã mil cinq cets, que l'õ commença de la fortifier sous le Regne de Louys 12. & l'armer de murailles avec quelques tours & Bouleuers, que le Roy Francois 1. continua, & puis Henri 2. les reduict à quelque perfection.

A Chau-

A Chaumont y a vn donion ou Chasteau enclos & fermé de murailles, hautes tours & fossez, lequel est aussi fort ancien, & se nomme de Hautefueille dans iceluy y a vne belle & grande salle qui sert de Parquet aux gents du Roy, & à tenir les assemblees de la noblesse du pays auban & arriereban.

Il y a Bailliage & siege Presidial à Chaumont, & d'autant que ceste ville est de grand rapport, il y a aussi vn grenier à sel, les Officiers du Roy pour le Magazin & Gabelle, vn bureau pour la Justice des passages, & Forains: des Lieutenants particuliers es sieges des eaux & des forests', avec les Officiers Royaux pour icelles. En outre est le Cósulat, pour le faict de la marchandise, qui est principalement de draps & toiles, aussi les drapiers & tisserants y tien-

ytienient le premier rang entre les marchands.

L'Eglise principale de Chaumôr est dediee au glorieux & bienheureux S. Iean Baptiste, dont les Chanoines sont choisis des seuls enfans de la ville.

Il y a encor plusieurs autres belles Eglises & chapelles, sçavoir S. Michel, S. Aignen, l'hospital, les 3. chapelles de nostre Dame de lorette, de recourance, & de bonnes nouvelles.

---

#### IOINVILLE.

**C**este ville est tresancienne, & est l'appanage des puissenz de la maison de Lorraine, située sur la riuierede Marne (côme aussi la ville de Monmirandel) es dernieres limites de la Champagne.

Lors que S. Louys entreprit le

vo;

voyage de la terre-saincte, ils'y trouua vn des seigneurs de Joinuille avec bõ equipage. Le Roy Louys le Gros feit faire les murailles de ceste ville.

L'Eglise principale est dedice à S. Landeric, dans laquelle est enterré cest illustre & tant renomé personnage Godeffroy de Buillon, chef de la race Lorraine. En ceste Eglise est ausi le tombeau de Claude de Lorraine duc de Guise, l'vn des plus magnifiques de France.

Et outre l'Eglise principale de Joinuille, il y a encor deux autres Eglises parochiales, deux cõuents de Religieuses, & deux Hospitaux.

Les seigneurs de Joinuille sõt Senechaux hereditaires de Champagne.

Join-  
uille  
erigé

Joinuille fut erigee en principauté soubs Henry 2. de laquelle de-



dependent les Barónies de Hailly, Douleuant, Roches, Esclairó, & plusieurs autres chasteaux, bourgs & villes.

Du temps de l'empereur Charles le Quint, ceste ville fut toute bruslee, excepté le chasteau.

## DE LA VILLE DE

*Vassy.*

**L**A ville de Vassy est vn siege Royal, appartenât à la maisón de Guise, & est située au milieu des bois & forest de Hautefusraye, sur vne petite riuere nommée Bloise. Il y a de belles & rares fontaines à Vassy : & entre autres deux, l'vne nommée Brouzeual les Vassy, l'autre est en l'Hospital du Donjon, laquelle rend telle abondance d'eau qu'é moins de six vingt pas, elle faict moudre plusieurs moulins.

Non

Non loin de ceste ville se trouuent des mines de terre, pour faire le boliarmenic, qui sert à diuers vsage: & est portee en plusieurs pais.

*massa*  
*cre à*  
*Vassy* En l'an mil cinq cents soixante & deux le duc de Guise meit à mort grand nombre de Huguenots le premier jour de Mars, lesquels contre son vouloir, & mesprisans le Lieutenant du Roy, entreprenoint de dresser leurs Synagogues à Vassy, Ce qui à rendu ceste place renommee.

---

DE VICTRY EN PARTHOIS  
maintenant apellé Victry le  
François.

**S**ORTANT du terroir de Soignville, l'on entre aussi tost au pais de Parthois l'un des plus beaux Bailliage de Champagne:

la

la ville Capitale duquel est Vi-  
ctri sur la riuere de Saux, & tient  
on que c'estoit vn siege des legi-  
ons Romaines, pour empescher  
que les Germains ne feissent des  
courses sur les Gaules, & que de  
la legion victorieuse en latin *le-  
gio victrix*, ce lieu fut nommé *Victo-  
riacum*; comme aussi celui qui est  
pres Paris,

Soubs le Bailliage de Victry, <sup>Pre-  
uostés  
de Vi-  
ctry.</sup>  
il y a huit Preuostez & Chastel-  
lenies; sçauoir Chasteau-Thier-  
ry, Menehou, Chastillon, Fismes,  
Espernay, Roueray, Pascauant,  
Vertus & Larzicourt.

L'an de grace mil cent qua-  
rante trois, le Roy Louys le ieune  
estant irrité contre Thibauld  
Comte de Champagne, pour  
quelque subiect, & sçachant la  
loyauté des Victriciens enuers  
leur Comte, mit le feu en la vil-  
le, les surprenant à l'improuiste,  
& les

& les habitans se cuidans sauuer dans l'Eglise, y furent bruslez, au nombre de mil cinq cents personnes: tant hommes que femmes & enfans. Ce qui incita S. Bernard à reprendre aigrement le Roy, d'auoir commis vne telle cruauté: sans respecter les autels, ny la preséce du saint des saints. Le Roy rouché de repentâce, fit le vœu d'aller en Hierusalem: lequel il executa, pour expiation de sa faute.

Du temps de Louys II. ceste ville fut aussi toute bruslee par le Comte de Brienne, nommé Iean de Luxembourg, avec plus de soixante douze villages voisins d'icelle.

Elle fut aussi ruinee par Charles Quint, & rebastie de neuf sur vn costau, en la place d'vn petit village nommé Mont-Court, par le Roy François I. lequel y don-

donna de beaux priuileges, &  
en outre l'orna de trois belles  
foires.

---

DE S. DISIER.

**E**NVIRON deux lieuës de Vi  
ctry est assisela belle, forte &  
fameuse place de s. Disier portât  
lenom du saint à l'honneur du-  
quel on l'a bastie.

Ceste ville fut aussi saccagee par  
l'Empereur Charles le Quint en  
lan 1544. Les pauvres Citoyens  
n'ayâs peu resister à son armee; la  
quelle estoit de 800000 hômes,  
depuis elle à esté reedifïee.

---

DES VILLES DE LA BASSE  
Brie.

**E**N la basse Brie au bailliage  
de Prouins, sont les villes de  
Sezane, Loy le Chastelet, Bray  
sur Seine & Montereau dicte en  
latin *Mons Regalis*, ou bien *Mon-*

H

*steriolum*, située sur Yonne & la Seine, & dépend de la juridiction de Brie: icelle ville est renommée d'autant qu'elle fut tuée ce grand perturbateur de la France le duc de Bourgogne, fils de Philippe le Hardy en vengeance de la mort de Louys d'Orléans, qu'il avoit fait tuer à Paris. Non loin de Moreau est le prieuré de S. Martin tres-ancien, dépendant de S. Lomer de Blois.

En ce pais sont aussi les places de Celles, Taners, Vernon, Valéces, Négis, & le plaisant Chasteau de Blandy, le séjour & plaisir des Ducs de Longueville.

DE

DE LA VILLE DE  
PROVINS.

CESTE ville est assez ancienne, & se dict en latin *Agèdicum*; Elle est située sur la pointe d'un costau ayant au pied la rivière de Morá, qui arrose le país voisin.

Le terroir de Prouins est abondant en bleds, pasturages, bois, & belles commoditez d'eaux. Et ce, qui donne bien du renom à la ville de Prouins par toute la France sont les roses rouges, qui sont tresodorantes en ce país; & dont l'on fait grande estime à Paris, à cause de la grande quantité de côserves qu'on fait d'icelles en la susdicte ville.

Prouins est le plus ancien siege de Brie ayant Bailly, Lieutenant general, & particulier, deux

Aduocats & le Procureur du Roy, & vn Greffier d'appeaux: Comme aussi ce siege a la conseruation des foires de Brie & Champagne.

Ceste ville fut en danger d'estre toute perduë en l'an mil cinq cents septante & vn, par vn grãd orage & rauine d'eaux, qui emporterent & abbatirët plusieurs maisons en la pente de la montagne.

---

DE LA VILLE DE MEAUX.

**L**A ville de Meaux est situee en la Gaule Celtique sur vn môr, en vne fort belle perspective, en la fertilité de Brie: ayant le fleuue de Marne au pied à l'Occident; & est ceste ville separee par vn ruisseau coulant & passant sur le roc: en l'vn des costez est la ville, & en



en l'autre le marché ou fort d'icelle.

Meaux est dicte en latin *Mel-*<sup>apel-</sup>  
*da,* pour auoir esté premieremēt *lacion*  
situee au milieu des eaux. *de Me-*  
*aix.*

La jurisdiction de ceste ville est la seconde du pais de Brie, contenant soubs soy les sieges de Meaux, Crecy, Colomiers en Brie (qui est vne assez belle ville) la Ferté Gaucher. Brie, Comte Robert, & Thorcy sont de la iurisdiction du Chastelet de Paris.

Meaux porte le nom d'Euesché, des le temps de l'Eglise primitive, dont s. Denys fut le premier Euesque; lequel ayant conuertit les Citoyens Meldoyz à la foy Catholique, laissa S. Sâctin pour son successeur. A l'Euesché de Meaux est affectee la conseruation de l'vniuersité de Paris.

L'eglise Cathedrale est dediee *Egli-*  
à S. Estienne, laquelle ressentit *se Ca-*

che-  
drale  
de Me  
aux  
mi-  
nee  
par  
les  
Calui-  
nistes

la fureur des Calvinistes durant les troubles, n'y ayans laissé Autel, Image, ny remarque quelcôque d'Eglise.

Aupres de Meaux est la Royale maison de Mόceaux embellie par la Royne Catherine de Medicis. Non loin d'icelle sont deux beaux monasteres des Religieuses, sçauoir de Iouare comme qui diroit *Iouis ara*, & de Fremontier.

En ce pais est aussi l'Eglise de S. Fiacre, où il se fait tous les iours plusieurs miracles au tombeau de ce glorieux confesseur.

---

DE LA VILLE DE LAGNY  
& autres.

**L**AGNY est fort ancienne ainsi qu'on peut voir par l'antiquité des bastimens, & principal-

pallement d'une Abbaye, qui est au haut de la ville tirant vers Meaux: au deuant de laquelle est vne des plus belles fontaines qu'on sçache voir.

Chasteau Thierry est de la haute Brie, ayant Bailliage & siegè Presidial avec ses Conseillers, auquel ressortissent, Chastillon sur Marne, Trefôs, Onchie le Chastel, Milly & S. Front.

---

*Fondation de la ville de  
Rheims.*

**R**HEIMS est vne des plus anciennes villes de France & plus renommee, dictè en latin *Durocortum*, à cause de laquelle la Prouince s'apelle Rhemoise.

La vraye fôdation de Rheims est prise des lan du monde deux cent quinze, du vingt troisieme

Roy des Celtes nommé Rheme,  
qui en fut le premier fondateur,  
Priam regnant encor à Troye;  
environ trois mil ans, deuant  
que Rome fut bastie.

*à Six-  
ze pre-  
mier  
Eues-  
que  
de  
Rhe-  
ims.*

Ceste Cité fut conuertie à la  
foy Catholique du temps des  
Apostres par S. Sixte disciple de  
S. Pierre.

Rheims est Archeuesché, ou  
sont sacrez les Rois. Les Eues-  
chez qui en dependent sont,  
Soissons (l'Euesque de laquelle  
est Doyen de la Prouince) Chaa-  
lons sur Marne, Cambray: Tour-  
nay & Teroüanne, le Siege de  
laquelle est maintenant à Boul-  
loigne: Puis sont encor Arras,  
Amyens, Noyon, Senlis, Laon &  
Beauuais.

Il y a cinq Paireries Ecclesia-  
stiques comprises sous l'Arche-  
uesché de Rheims, sçauoir Rheims  
mesmes, Chaalons, Beauuais.  
Laon,

Laon, & Noyon. l'Eglise Cathedrale de Rheims est dediee à nostre Dame.

*S. N. chais  
de sa  
sœur  
Mar-  
tyrs.*

S. Nichais vnziesme Euesque de Rheims, desia fort ancien, fut massacré en ceste Eglise (comme aussi sa sœur sainte Eutropie) par les Huns, lors qu'ils rauagerent & pillerent ceste ville. Plusieurs autres fidelles y souffrîrēt aussi la mort. Ce fut en l'an de nostre salut 454.

S. Remy 16. Archeuesque de ce lieu, baptisa le Roy Clouis & luy enseigna la foy. Ce bon pasteur mourut l'an de nostre salut 545. son corps repose en l'Eglise S. Pierre, à present consacree au nom dudit S. Remy: laquelle Eglise fut fondee par la Royne Clotilde, en souuenance du bon heur aduenu en ce lieu au susdict Roy Clouis sō espoux, lequel y auoit receu le Baptisme

*mort  
de S.  
Remy*

auquel l'huile defaillât, fut enuo-  
yee du Ciel la sainte Ampoule,  
par vn Ange, pour oindre le Roy,  
suiuant la coustume.

A Rheims y a vniuersité pour  
les arts & Theologie, laquelle y  
fut erigee par le Roy Henry 2. à  
la requeste de Charles de Lorrain  
ne Cardinal & Archeuesque de  
Rheims.

En ceste ville y a Bailliage, Lieu  
tenant general, Criminel, & Par-  
ticulier, avec les Cōseillers & au-  
tres Officiers du Roy.

En outre sont encor les sieges  
de Chaalons, Espernay, Fismes:  
Celui de Vertus est du Bailliage  
de Saudron.

Deux Cōcilles ont esté tenus  
à Rheims, le premier en l'an 815.  
l'autre du temps du Roy Capet  
à Rheims.  
ans.

DE

---



---

DE CHAALONS SVR  
MARNE.

**L**A ville de Chaalons sur Marne dicte en latin *Catalanum*, fut iadis Comté; depuis elle a esté vnüe à celui de Champagne, & en fin donné à l'Euesque, qui est l'vn des douze pairs de France.

Attila Roy des Huns (nommé le fleau de Dieu) fut desfaiët par le Roy Merouee, aidé & secouru d'Ætius lieutenant de l'Empereur Romain, aupres de Chaalons, aux champs dictés *Catalauniens*; où la bataille fut si grande, qu'il y demeura sur le champ cent quatre vingts dix mille hommes.

Le premier Euesque de Chaalons fut Mammé, disciple de S. Pierre.

La

La cité de Chaalons depend  
de Rheims, pour le spirituel &  
pour le temporel.

Le país de Chaalons est fort  
fertil & abondant en routes for-  
tes de commoditez.

DU PAYS DE PICARDIE,  
*contenu sous l'Archeuesché  
de Rheims.*



LA Picardie est l'une des  
plus fertiles Prouinces  
de l'univers, en toutes  
choses, excepté en vin:  
comprenant plusieurs belles,  
grandes, & anciennes citez &  
fortereffes contenuës es limites  
qui ensuiuent: Au leuant elle a le  
país de Flandre, au midi la Châ-  
paigne, au ponent la Mer avec  
vne partie de la Normandie, &  
au Septention la Mer Oceane,  
du